

Journée d'étude - Confiance dans l'information : quel rôle pour les bibliothèques ? - Bpi, 7 décembre 2021

Rencontre 4 : Déployer la culture de l'EMI dans les bibliothèques du Val d'Oise – retour d'expérience de la BDVO.

Animée par **Claire Gaudois**, référente de territoire, chargée de mission EMI, Bibliothèque départementale du Val d'Oise.

Dans le Val d'Oise, on se mobilise pour déployer l'EMI. A la manœuvre, la bibliothèque départementale porte l'effort dans les bibliothèques de son territoire.

Premier front ouvert, la formation des collègues est enrichie par des offres de stages dédiés avec, en particulier, un programme consacré à "Développer son esprit critique face à Internet et aux médias" qui va connaître de futures éditions après celle de 2021 à laquelle ont participé des bibliothécaires de 8 collectivités.

Également, pour diffuser cette culture de l'EMI, la bibliothèque départementale du Val d'Oise s'appuie sur des partenariats au long cours, dans un territoire fort de nombreux réseaux qui facilitent le travail partenarial.

Le plan de déploiement de l'EMI a pu notamment s'appuyer sur la mobilisation de services civiques grâce à une convention avec Unis-cité de 2018 à 2021. Trois années de collaboration ont permis d'accueillir une cinquantaine de jeunes en service civique dans quinze bibliothèques du département (dont 3 pendant 2 ans et 2 pendant les 3 ans du partenariat), des renforts appréciables pour cette mission. Mais point de parachutages qui seraient voués à l'échec : les services civiques sont intégrés aux équipes et notamment auprès des 25 référents EMI qui ont été formés pour les accueillir et les accompagner au mieux, le tout encadré par une convention la plus claire possible. Ces jeunes qui s'engagent pour l'EMI ont l'avantage de pouvoir dialoguer de pair à pair avec les usagers scolaires ce qui facilite la transmission des conseils et des messages. En parallèle, leur présence permet aussi de sensibiliser les équipes des bibliothèques où ils interviennent.

En effet, en plus des collègues référents, ce sont ainsi 140 bibliothécaires qui ont pu être amenés à collaborer avec les jeunes services civiques. Ensemble, services civiques et bibliothécaires ont organisé près de 170 ateliers dans les bibliothèques et autant d'actions hors les murs, notamment à destination des scolaires. Finalement, 6 003 personnes en ont bénéficié.

Cette mobilisation sur le front de l'EMI demande donc de gros efforts : du temps, de l'espace, du matériel, du personnel. C'est pourquoi, en 2021, après les services civiques, ce sont désormais des journalistes en résidence, grâce à un programme de la DRAC Île-de-France, qui ont pris le relais pour des rencontres avec les bibliothécaires ou encore dans des établissements scolaires. Malgré le contexte sanitaire, 15 bibliothèques et 45 bibliothécaires ont pu en bénéficier.

Au final, l'EMI en Val d'Oise, combien de divisions ? 82 bibliothécaires mobilisés et 38 bibliothèques touchées sur les 126 du département. Si la répartition des actions est encore à affiner sur le territoire, des outils ont été créés (blog, jeu de rôle, ...) qu'il s'agit maintenant de diffuser au-delà même des limites du département. Dans le Val d'Oise comme ailleurs, Claire Gaudois de la BDP le proclame : oui, l'EMI fait partie des missions des bibliothèques et les bibliothécaires sont légitimes pour le prendre en charge. Dans son établissement, sur son territoire et en fonction de son public, il ne reste plus à chacun.e qu'à s'engager à son tour et à maintenir la mobilisation pour l'EMI.

Les échanges avec les participants ont fait surgir d'autres questionnements :

- l'articulation de ces actions d'EMI par rapport aux pratiques essentiellement numériques des jeunes. A la BDVO, on considère justement que l'EMI fait partie des moyens de lutter contre la fracture numérique.
- signaler l'action remarquable menée dans [le Calvados](#) au travers d'une cartographie de toutes les actions sur le sujet ainsi que l'animation de groupes qui permettent aux différents acteurs de se connaître
- l'importance de déterminer au niveau de la bibliothèque ce qui est fait et ce qui ne le sera pas (et dans ce cas, vers qui orienter ?) afin de garantir une réponse unique pour tout l'établissement, qui ne varie pas selon le collègue interrogé par un usager.
- la question de la frontière entre EAC et EMI, et d'utiliser le cinéma comme support d'analyse d'images. Le décodage d'une image d'un film semble être davantage de l'EMI lorsqu'il s'agit d'un documentaire. Sinon on sera plutôt dans l'analyse filmique, dans une perspective d'EAC, même s'il est vrai que la frontière reste poreuse.